



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 853/2025
Date de la séance du CE : 20 août 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.1313
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Peter Zumbrunn, Brienz, avec effet au 30 septembre 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme Stephanie-Marion Gartenmann, née en 2002, Lauterbrunnen, inscrite sur la liste 5 :
« Schweizerische Volkspartei Liste Interlaken-Oberhasli » dans le cercle électoral de l'Oberland

élue au Grand Conseil au 1^{er} octobre 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier